

COMMUNIQUE DE PRESSE

État-Région : Pacte électrique breton Assurer une production durable et pérenne

Le groupe des élus de la droite et du centre « Bretagne à Venir-Breizh da Zont » a voté la délibération autorisant le Président du Conseil régional à signer le « Pacte électrique breton » avec l'Etat.

«Si nous sommes réunis en session extraordinaire pour enfin débattre du Pacte électrique breton, je rappelle que c'est grâce à l'amendement déposé lors de la session d'octobre par notre collègue du groupe Sylvie Guignard qui demandait qu'avant la signature du pacte avec l'Etat, l'assemblée régionale soit consultée et qu'un comité de suivi de ce pacte soit créé », rappelle Dominique de LEGGE, conseiller régional du groupe « Bretagne à Venir –Breizh da Zont ».

« Nous sommes favorables aux trois piliers du Pacte électrique qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable : économies d'énergie, développement des énergies renouvelables et sécurisation de l'approvisionnement. Mais, précise le sénateur d'Ille-et-Vilaine, plus nous développerons les énergies durables dépendant notamment des aléas climatiques (vent, ensoleillement..) , plus nous aurons besoin d'unités de production pour faire face aux périodes de pointe où la demande en électricité est forte. Pour nous, le développement durable doit, certes prendre en compte les impératifs écologiques, mais également économiques et sociaux », estime Dominique de LEGGE.

Poursuivant sur le même thème, Jacques Le Guen, conseiller régional et député du Finistère s'est félicité de la construction d'une centrale de production à la pointe bretonne. « La Bretagne a besoin d'électricité et pas seulement en hiver quand il fait très froid. Nous ne pourrions accueillir des populations nouvelles et développer des activités économiques et industrielles notamment à l'ouest de la Bretagne sans une unité de production qui assure un approvisionnement électrique pérenne et en quantité suffisante », assure le conseiller régional finistérien.

Enfin Hervé GUELOU, conseiller régional, maire de PLUFUR, voit dans le Pacte électrique, « l'opportunité pour le monde agricole de diversifier ses activités en produisant des énergies renouvelables ». « En revanche, poursuit l'élu costarmoricain, nous serons attentifs à ce que les unités de production qu'elles soient photovoltaïques, méthanisation, utilisation de la biomasse.... n'aient pas pour conséquence une consommation excessive du foncier agricole nécessaire aux productions alimentaires », conclut Hervé GUELOU au nom des élus de la droite de centre « Bretagne à Venir – Breizh da Zont »

